

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 58 (1920)
Heft: 19

Artikel: Un temps passé : les charivaris
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-215570>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1862, par L. Monnet et H. Renou

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, un an Fr. 8.70

ANNONCES: Canton, 20 cent.
Suisse et Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au Conteuro Vaudois,
jusqu'au 31 décembre 1920 pour

4 fr.

en s'adressant à l'administration, Pré-
du-Marché 9, Lausanne.

Sommaire du Numéro du 8 mai 1920. — Lo Vîlho Dêvesa : La Società dai Nacho (*Marc à Louis, du Conteuro*). — Un temps passé : les charivaris. — Les vieux de la vieille. — Réminiscences. — La clef du mystère (*Au vieil ami*). — Du tabac ou la vie (F.-R. Campiche). — FEUILLETON : Fumée, suite (B. Dumer).



LA SOCIETÀ DAI NACHON

AO cabaret on deçando la veillâ. Louette à Frindzi, Pierro Guegnedrâ et d'autrâ z'autre bâvant quartetta. L'hussié municipau l'arreve.

Louette. — A-te que l'hussié. Li que ie l'e de la municipalità vâo prau no dere l'affré.

Pierro. — Salut Djan ! Vin bâire on verro de novi avoué no.

L'hussié. — Bin se vo voliâ.

Louette. — L'e dau Savouet et dau tot bon. Preind-pi on vero oâ ratali.

L'hussié. — A la voûtra ! Po dau Savouet, l'e dau bon Savouet. Mâ de quie dèvesâ-vô tot ora ?

Louette. — On s'esplichâve quie de clia Società dai Nachon, que l'e papâ ie dèvesant tant stau temps.

Pierro. — Et pu mé on lié, moin on lâi com-preind. Tê que t'i dein l'e z'autoritâ qu'en crâi-to ?

L'hussié. — Justameint on ein a de oquie ein mu-nicipalitâ l'autrâ. L'e bin facilo à com-preindre. La Società dai Nachon, l'e onna sociétâ quemet onn'autra.

Louette. — Quemet noutra sociétâ dai vatsé !

L'hussié. — Oï, on bocon dinse : quemet l'abbayâ, quemet la sociétâ de la frefâre.

Pierro. — Et pu on pâo lâi eintrâ à bin ne pas lâi eintrâ ?

L'hussié. — Bin sù. Sé on ein è, à cein que j'e oïu, on a dâi drâi; quemet quand on è de la sociétâ dai vatsé, se onna bita vint malâda, et que la faille tyâ, eh bin ! on no pâre. Eh bin ! dein la sociétâ dai nachon, l'e tot parâ. Se vint onna guirra et qu'on sâi tyâ, prau su qu'on no pâre.

Louette. — Mâ, ie crây que clia sociétâ l'etâi justameint po aboli tote clia niéze entre l'e payi.

L'hussié. — Bin se le vâo. Ne sâ batrann qu'à la tota derrâire, mâ faut pas trau lâi sâ fiâ. Vâido-vo, tant que lâi arâ dou z'hommo su la terra et onna fémalla, lâi arâ adi dâi tsecagne.

Pierro. — Qu'on e fou, tot parâ.

L'hussié. — Adan, on pâo être su qu'avoué clia sociétâ lâi arâ moyan de s'esparrâ quaque niéze,

por cein que s'ein a ion que tserlse onna rogne d'Allemand, ti lè z'autre lâi rolliant dessu, fredin, fredâ.

Louette. — Quemet quand on sè mottèvive l'e z'autre iâdoz et que ion l'avâi met onna pierra dein sa bousa de nâ, lè z'autre sâc mettant ti contre li.

L'hussié. — Tot justo, et lâi arâ rein à ronnâ et à cresenâ, foudrâ lâi passâ !

Pierro. — Rondzâ !

Louette. — Mâ ! se bahia porquie lâi a dâi dzein que voliant pas oûre dèvesâ de clia Società dai Nachon et que fant dâi pî et dâi man po la dègue-nautes ?

L'hussié. — Lâi a adi z'u dâi Père-pénâblio dein io mondo. Mâ cliau que baltant contro, sant que met lè derbon : mé ie travaillant, mé de mau fant.

Louette. — Et l'ant tote lau fooce ào bet dau mor.

Pierro. — Adan, iò sâ tindrant-te lè tenablie de clia Società ?

L'hussié. — Pè Dzenèva, que ie diant.

Pierro. — E-te pas per l'e que l'ant dza einveintâ clia erâ que l'âi diant la Crâ-rodzo ?

L'hussié. — Justameint. L'e on bocon tot dau mimo.

Louette. — Eh bin ! se lâi sâ niézant pas dein clia Società dai Nachon, quemet l'ant coudhî feré io Congré de la Paix, l'affré porrâi pâo-l'itre bin allâ.

L'hussié. — Vâi mâ po que tot clia commerce réussesse, ie faut allâ votâ. N'e rein d'ein dèvezâ, faut votâ et votâ oï. Tot è quie ! Lo principat l'e d'arrevâ. Quemet desâi clia coo d'on velâdzò qu'on lau desâi lè Corbâ. L'etâi on sobriquet. Adan vaïtc qu'on coup ion de cliau Corbâ sâ peinse dinse : « Mâ, du lo temps qu'on no bouèle ài z'orolhie : Corbâ pè ce, Corbâ per quie ! se bahia s'on sarâi pas fotu de lè dëssuvi et de volâ ! » Onna demeinde, la matenâ, aprî gouvernâ, ie monte su lè liao, sâ lyette ài dou brâ dou van à vannâ, sâ met su lo fin hor dâi lan et pu... rrau. Atsé lo que s'embreye et que châote avau ein breinmeint lè van, quemet fant lè z'ozì po volâ. Mâ cein n'a pas gravâ noutron coo d'allâ tsesi su on tsé à tâsila que l'etâi à la grandze, iò s'einfonce on épont, que dépassâve l'âtsila, amon son tyu de tsausse. Po mau, sâ fe rido mau, le desâi ein sâ remetteint de poneinte et ein sâ teyneint la rîta : « N'e rein de volâ, lo dia-billo l'e d'arrevâ ! »

Eh bin ! ie vo dio assebin : — N'e rein de dèvesâ, faut votâ... et, à la voûtra.

Marc à Louis, du Conteuro.

Un signe des temps. — Un commerçant à un commis voyageur :

— Je ne puis pas vous donner d'ordre cette année, les affaires vont mal.

— Laissez-moi, au moins, vous faire voir mes échantillons.

— Ne vous donnez pas la peine de les déballer, je ne vous commanderaï rien du tout.

— Alors, permettez-moi, monsieur, de les regarder devant vous : voilà plus de trois semaines que je n'ai déboulé mes malles, cela leur fera toujours prendre l'air.

C'est bien simple. — Comment se fait-il que toi, un homme si élégant, tu te promènes avec un chapeau tout râpé ? demandait un jour M. X. à l'un de ses amis.

— Mais c'est pour une raison bien simple. Ma femme m'a dit : « Tant que tu mettras cet affreux chapeau, je ne sortirai pas avec toi. »

UN TEMPS PASSÉ

Les charivaris.

C'est d'un vieux manuscrit datant de 1815 et intitulé « Notes recueillies de diverses conversations avec des vieillards », que sont extraits les curieux renseignements que voici :

UN des plus fameux charivaris dont on ait gardé le souvenir est celui que les jeunes gens de St-Saphorin en la Vaux entreprirent en 1797. Ils parcoururent à chaque fois tous les villages dépendant des deux cures de cette paroisse. Le Baillif les fit menacer inutilement. Enfin, comme ce magistrat redoutable commençait à se fâcher tout de bon, les autorités locales lui dénoncèrent quelques-uns des acteurs, qui furent cités à comparâtre au Château de Lausanne. On les mit en prison, mais on ne savait pas qu'ils avaient été suivis secrètement par trois ou quatre cens des leurs, qui arrivèrent bientôt dans la cour demandant la liberté des détenus, et disant qu'ils étaient tous coupables autant qu'eux.

Le Baillif, trop faible peut-être, se laissa persuader, se contentant de dire aux détenus relâchés qu'on les ferait juger ensuite, et de recommander à chacun de se débander pour traverser la ville.

Ils obéirent, mais s'attendirent tous sur la place du Grand Pont, à Lutry, où les jeunes gens de cette ville leur apportèrent un vin d'honneur. Ils continuèrent ensuite leur route jusqu'à St-Saphorin, où ils se débandèrent.

On prétend que le Baillif fut fortement imprévué, mais, quoi qu'il en soit, les enquêtes ne se prolongèrent pas beaucoup, et ceux qui en furent les victimes ne furent condamnés qu'à des amendes assez légères, qu'ils eurent soin de répartir entre tous.

On présume que les approches de la révolution et la bonne noïe que s'étaient fait à Berne les IV Paroisses de la Vaux, contribuèrent ainsi à faire passer l'éponge sur toute cette affaire... Quoiqu'il en soit, revenons à notre sujet.

Ceux qui ne veulent pas contribuer, lors de leur mariage, au divertissement de la jeunesse, ne sont pas les seuls que l'Abbaye des garçons condamne au charivari. On le fait quelquefois à ceux que le public croit coupable d'actions indécentes que les lois ne peuvent pas atteindre ou qu'elles paraissent traiter trop doucement. Dans quelques villages, on le faisait même aux jeunes garçons qui épousaient de vieilles veuves, ou des veuves qui épousaient des garçons. Dans certains cas, on substituait aux charivaris, dans la paroisse de la Vaux, ce qu'on appelle le *Cri des vignes*. Voici en quoi il consiste :

Dans le temps des grands ouvrages, et surtout en *effeuilles* ou en vendanges, lorsque des bandes de travailleurs se voient de loin en loin sur tous les côteaux, une des bandes interpelle la bande voisine, et il s'établit, à voix la plus haute possible, un entretien sur le sujet en question. On entremêle les récits de tout ce qu'on peut trouver de plus burlesque et de plus malin. Le patois est le langage admis, et on recherche les phrases courtes et sententieuses.

La bande qui commence laisse de moment en moment à la bande qu'elle a interpellée le temps d'interroger à son tour la bande suivante, et ainsi, de bande en bande, tellement qu'on a entendu ces cris se propager de proche en proche depuis les

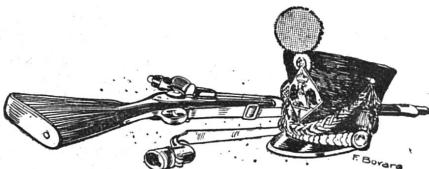
portes de Vevey au village de Pully où le vignoble est interrompu.

De temps en temps, toutes les bandes poussent des cris ou huchent de concert, ce qui fait un vacarme épouvantable sur tous les points à la fois de cet espace, qui est de trois lieues.

Depuis la Révolution, le singulier usage que nous venons de décrire a presque pris fin, du moins n'est plus aussi général. Les charivaris même sont moins fréquents. Les Abbayes des jeunes gens sont aussi plus modérées dans leurs prétentions, qu'au reste les lois réprouvent avec plus d'énergie qu'autrefois.

Autrefois, on ne pouvait danser qu'aux noces, ce qui explique l'ardeur avec laquelle les jeunes gens faisaient le charivari aux époux qui cherchaient à les priver de ce privilège. Les règlements souverains sont même allés jusqu'à fixer le nombre des danses que chacun pouvait faire. Cette rigueur était fondée sur la crainte des rixes quelquefois sanglantes et des discorde de toute espèce auxquels se portait une jeunesse fougueuse, privée de vin pendant toute l'année, et qui s'en dédommagineait volontiers avec excès dans ces occasions. On cherchait à éviter en général ou à restreindre toute réunion nombreuse, surtout à des ressortissants de divers villages, parce que ces villages étaient souvent animés les uns contre les autres de haines ou de préventions qui ne sont pas complètement effacées de nos jours, et dont divers sobriquets injurieux sont encore des témoins. Ces haines communales n'empêchaient pas les jeunes gens de se rencontrer ensemble dans les danses publiques, parce que l'amour du plaisir l'emportait sur tout; mais elles prenaient quelquefois un essor inattendu au milieu de la fête qu'elles troublaient cruellement.

Voilà entre autres pourquoi diverses sociétés ou abbayes ont été solennellement abolies.



LES VIEUX DE LA VIEILLE

ON venait de créer le landsturm. Chacun se souvient qu'à ce moment-là cette troupe « vraiment d'élite » était un tout-y-va dans lequel on trouvait surtout les citoyens qui, à l'âge de la conscription, n'avaient pas été jugés assez beaux hommes pour marcher sous les drapeaux. Aujourd'hui, tout ça est changé.

Nous nous plaisons à rappeler une amusante description d'un exercice dans le landsturm à cette époque.

* * *

Huit heures du matin, heure militaire.

Il pleuvait à torrents. Les rues, ravinées par la pluie et remplaçant les coulisses absentes, servaient momentanément de conduits à ces généreuses ondées que M. Falb nous commandait du fin fond des Allemagnes.

Malgré la pluie, malgré le vent, malgré la boue, malgré tout, une animation inconnue jusqu'ici régnait dans le village.

Une compagnie du landsturm allait défilé, et tous courraient pour admirer, hommes, femmes, enfants.

Les femmes, fort nombreuses, portant socques et jupes de la semaine, mais la *crêpine* et la *pèlerine* du dimanche, n'approchaient néanmoins qu'avec un brin d'émotion. C'est toujours effrayant, ces uniformes qui rappellent qu'un jour ou l'autre on pourrait bien avoir une guerre.

Ainsi chacun tenait à remercier par sa présence la troupe mâle et allurée qui donnait, ce jour-là, tant d'éclat à ce village et excitait la jalouse des localités voisines : « C'est ceusses de *** qui vont bisquer ! », disait-on en se frottant les mains.

Et, pendant que de tous côtés arrivaient des soldats, brassard fédéral à la capote, fusil sur l'épaule,

sac au dos, pantalons de toutes couleurs, la Fanchette d'en haut le village et la Fanny du bas du Crêt, solidement campées sur les hanches, se demandaient ce qui valait tant d'honneur à leur commune.

— Ma foi, disait la Fanchette, je crois que c'est la nouvelle église qui nous porte bonheur; depuis qu'elle est bâtie tout va bien, les enfants sont plus obéissants, plusieurs vieilles filles ont risqué de se marier, les poules font des masses d'œufs, à un franc cinquante la douzaine, et ce n'est pas rien.

— Hé ! répondait la Fanny, je n'aurais jamais pensé à ça; tu es une toute maline. Ah ! on a raison de dire que tu vois courir le vent. Quant à moi...

— Landsturm, à vos rangs ! crie tout à coup un officier. Un peu vite, s'il vous plaît. Voyons, alignez-vous sur deux rangs ! Ne vous serrez pas tant. Hé ! là-bas, ce gros paus du milieu du deuxième rang, qui cache toute la queue de la colonne ! Là, ça ne va pas trop mal... A présent : garde à vous, fixe !... Ne bougeons plus !... Qui est-ce qui se gratte, là-bas ?... Attention :

» Sous-officiers et soldats du Landsturm armé, la Confédération a fait de grands sacrifices pour assurer la... la... l'intégrité de notre beau pays, pour protéger nos foyers, notre bétail, nos femmes et nos enfants. C'est pour nous un grand honneur de participer à la défense nationale. Vous avez peu de jours de service, aussi j'espère que vous travaillerez avec ardeur, et que, ce soir, la patrie comptera un bataillon exercé et discipliné de plus, prêt à vaincre ou à mourir !

» Le ciel se montre inclément, de puissantes *carres* nous trempent jusqu'aux os; mais ça ne fait rien : quand le cœur est chaud, qu'importe les habits mouillés !

» Du reste, nous allons nous diviser en quatre sections, et chacune manœuvrera dans une grange, à la *chotte*. Travaillez, mes enfants, et soyez les dignes fils de Guillaume-Tell ! »

Arrivés dans leurs cantonnements respectifs, nos hommes ont un moment de repos et vont se rafraîchir, chose indispensable pour bien travailler.

Enfin, commence le démontage du fusil. Midi arrive, dîner. Deux heures, reprise des travaux. Cette fois, ce sont de vraies attaques à la baïonnette; les charges deviennent parfois si vigoureuses, si acharnées, que les baïonnettes restent plantées dans les parois de la grange et ébranlent les *borancles*. Les vaches sautent dans leurs crèches, les chevaux ruent, les rats montent jusqu'au toit.

Quelques femmes s'évanouissent. Les hommes ne disent rien, mais réfléchissent d'autant plus.

* * *

Le soir arriva, je ne sais comment. C'était le moment psychologique. Pensez donc : défilé et inspection, tout comme une armée permanente !

L'inspecteur était là.

Cinq musiciens, soit deux pistons, un bugle, un alto et un baryton, accordés à cinq tons différents, sonnaient une marche inédite.

Les spectateurs étaient dans l'admiration.

Quant aux troupiers, les uns marchaient très droit, les autres comme ils pouvaient; on ne fait pas toujours ce qu'on veut dans ce monde.

Il n'y eut pas de traînards; c'était déjà beaucoup, après un parcours de 327 ½ mètres. La section qui se trouvait tout près de l'auberge eut seule une légère observation. On avait décidément trop remarqué de zig-zags et de faux-pas. A part cela, la journée avait été bien remplie. Elle se termina par une exhortation engageante les soldats à se souvenir des instructions reçues, et le commandant fit rompre les rangs.

Je ne vous décrirai pas l'animation qui s'en suivit dans la soirée, les litres bus en commun, les chansons qui retentirent, ni les embrassades que les héros du jour reurent de leurs moitiés; je me bornerai, en terminant, à dédier à nos futurs défenseurs ce couplet :

Voilà notre beau Landsturm qui passe :
Quel attrait, quel spectacle émouvant !
Il faut que tout cède et que tout casse,
Lorsqu'il marche et bondit en avant !
Ran, tan, plan !

RÉMINISCENCES

N de nos lecteurs nous adresse les vers que voici, qui ne sont certes pas inconnus. Ils sont amusants; ça fait pardonner bien des choses.

Un soir que j'étais dans la rue,
Portant un habit des plus beaux,
Il vint à crever une nue;
Je fus transpercé jusqu'aux os.
Je n'avais jamais de ma vie
Vu tant tomber sur mon dos d'eau,
Et, n'ayant pas de parapluie,
Il m'eût plus plu qu'il plût plus tôt.

Depuis ce temps, sur la poitrine,
Un rhume affreux m'était resté,
Lorsque ma sensible Euphrosine
M'enseigna l'usage du thé.
Le remède de cette belle
Me valut les soins les plus doux
En m'embrassant, me disait-elle,
Ton thé t'a-t-il ôté ta toux ?

A ses doux soins, je m'abandonne;
Mais le mal agit sourdement.
C'est alors qu'un docteur m'ordonne
Du mou pour unique aliment.
Ce procédé faisait merveille :
La maladie était à bout;
Hélas ! pendant que je sommeille,
Mon mimi m'a mangé mon mou.

Au musée de peinture. — Une jeune fille est en train de copier un tableau quelconque.

Un gros monsieur, qui contemple son travail, s'éduit par la gentillesse ou le talent de l'artiste, lui dit en étant son chapeau :

— Oh ! mademoiselle, je vous en prie, peignez-moi.
— Impossible, monsieur, vous êtes trop chauve !

LA CLEF DU MYSTÈRE

MON cher Conte :

Je te dirai d'abord que je ne suis pas de ceux qui regrettent le vieux temps de la milaine et de la grisette, mais bien de ceux qui regrettent la milaine et la grisette du vieux temps. Si nos agriculteurs avaient continué à s'inspirer du principe suivant lequel le paysan doit chercher à faire produire à sa maison et à son domaine tout ce qui est nécessaire à son existence, sauf l'impossible, bien entendu, nous aurions bien moins de dettes et de soucis. Mais ce n'est pas l'économie domestique qui est le sujet de cette lettre, c'est une histoire de fileuse.

Je les ai vues à l'œuvre, ces braves femmes d'il y a cinquante ans, soit dans la maison paternelle, soit en allant à la veillée; il m'est même arrivé de tendre traîtreusement le pied pour faire tomber les cordes du rouet qui me faisait une concurrence trop assidue. Oui, c'était gentil, comme le dit votre aimable correspondant, et je trouve que c'était tout aussi intéressant que le piano d'aujourd'hui... Mais toutes ces fileuses n'étaient pas si courageuses et si acharnées; celle dont je veux parler aimait beaucoup plus à babiller et à *cotterger*¹ qu'à filer.

Un jour, son mari, qui s'était pourtant habitué à dîner tard et à avoir ses chemises mal repassées, résolut de la confondre. Il cacha la clef de la garde-robe dans le milieu de la quenouille qu'elle venait d'ajuster à son rouet. Ce qu'on chercha cette clef, c'est difficile à dire ! Le mari, — on l'appelait « le Châtelain », — garda son secret et faisait semblant de chercher aussi. De guerre lasse, on fit venir le serrurier, parce qu'il fallait bien sortir les habits du dimanche qui étaient enfermés dans la garde-robe, et ce ne fut qu'au bout de trois semaines, alors que, sauf le mari, personne ne pensait plus à la clef perdue, que celle-ci tomba de la quenouille qu'on venait de terminer.

— Eh ! ma clef ! s'exclama la fileuse, depuis quand était-elle là ?...

— Depuis le jour où elle a disparu, soit depuis bientôt un mois, fit le traître.

Tu vois le tableau !

Un vieil ami.

¹ « Cotterd », coterie, réunion de quelques personnes, sur le soir pour causer. « Cotterger » (en patois « cotterdji »), se réunir au « cotterd » du village, pour faire la causette.